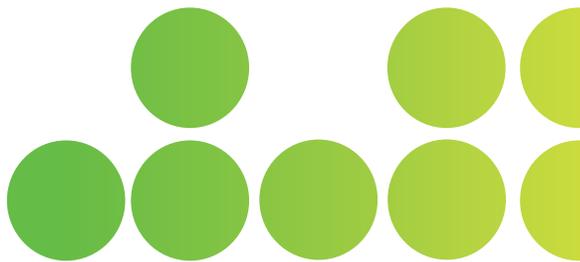




GUIDE DU TRI DES DÉCHETS MÉNAGERS 2020

—
Les guides



SOMMAIRE

Emballages et papiers	4
Ordures ménagères	8
Encombrants	10
Végétaux	12
Verre	14
Textile	15
Mobilier	15
DEEE	16
Déchets toxiques	17
Déchets de santé	18
Jours fériés	19
Déchèteries	20



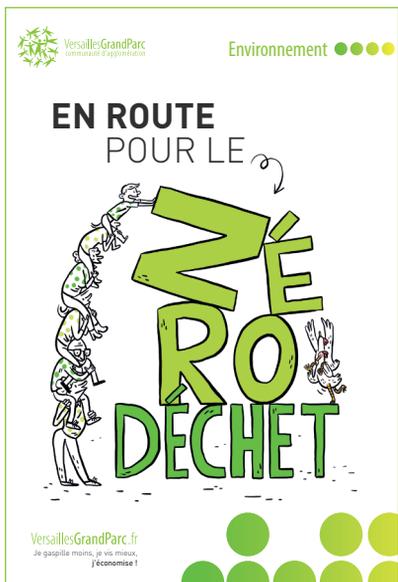
Cette année, les consignes de tri évoluent et de nombreux nouveaux déchets peuvent désormais être triés et ce dans le cadre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui s'appliquera en 2022 à la France entière.

Sur le territoire de Versailles Grand Parc sont concernées les communes de Bougival, La Celle Saint-Cloud, Le Chesnay commune historique, Vélizy-Villacoublay et Versailles. Les bacs des recyclables s'ouvrent donc à tous les emballages plastique et papier. Désormais on peut y mettre par exemple les films plastique, les capsules en alu, les pots de yaourt ou bien encore les tubes.

Alors à vos gestes de tri !!!!!

« Les services de la direction de l'environnement disposent de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement les interventions de livraison, retrait, échanges et réparation des bacs à déchets. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'à la société Conteneur. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au numéro vert ou par courriel à environnement@agglovp.fr ».

Conception/réalisation : Versailles Grand Parc - novembre 2019 - Impression : Le Réveil de la Marne
Crédit photo : Eco-emballages, EcoDDS, Eco-Mobilier, Ademe



Disponible en mairie ou à télécharger sur :
VersaillesGrandParc.fr

Et si avec l'Agglo vous relevez le défi
Zéro déchet !!!!!

Pas facile ! Compiqué ! Astreignant !
fastidieux ! Direz-vous.

Et pourtant il suffit de prendre cinq
petites habitudes de vie pour y arriver.
Le plus simple ! Commencez par votre
boîte aux lettres : refusez les publicités
en posant un autocollant « Stop pubs ».
Dites Adieu aux emballages : mettez
vos restes alimentaires, dans des
récipients en verre, en bois ou en métal
et lorsque vous faites vos courses,
achetez en vrac. Autre exemple dans
la salle de bain : remplacez les produits
jetables autant que possible. Enfin,
pour le nettoyage : utilisez vos propres
produits faits maison.

En attendant d'être ces champions du
zéro déchet, ce guide va vous aider à
les réduire et vous guider dans vos
Eco gestes. Comment et quoi trier ? Où
déposer les encombrants ? Pourquoi
et comment composter ? Ce que vous
pouvez faire et les interdits.

Bougival, La Celle Saint-Cloud, Le Chesnay¹ Vélizy-Villacoublay, Versailles

→ Vidés et en vrac

Tous les emballages plastiques

NOUVEAU EN 2020 !



barquettes, pots de yaourt,
boîtes d'œufs



barquettes
polystyrène



sacs, films, sachets,
papier bulle



tubes



bouteilles, flacons, bidons

Tous les emballages en métal

NOUVEAU EN 2020 !



capsules alu



gourdes compote



aérosols



barquettes



bidons



conserves



canettes

Tous les papiers (non broyés, non déchirés)



enveloppes



magazines

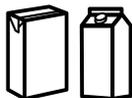


livres



feuilles

Tous les emballages en carton



briques



boîtes



rouleaux



boîtes d'œufs



boîtes à pizza



Gros cartons (non mouillés) : à découper en morceaux ou à apporter en déchèterie

→ Jours de collecte (sortir les bacs la veille au soir sauf mention spéciale)

BOUGIVAL

→ mercredi

LA CELLE SAINT-CLOUD

Bourg, Centre, Jonchère

→ mercredi

Gressets, Chataigneraie, Feuillaume, Beauregard, Petit Beauregard

→ jeudi

LE CHESNAY¹

Zone Bleue (sortir les bacs avant 7h)

→ mardi et vendredi

Zones violette et rose, rue Victor André (sortir les bacs entre 18h et 19h)

→ jeudi

Zone orange (sortir les bacs entre 18h et 19h)

→ mercredi

VÉLIZY-VILLACOUBLAY sortir les bacs la veille après 18h

Le Clos, Vélizy-Bas, Ouest, Pointe Ouest et Mozart

→ mercredi

94 pavillons, Village, Louvois, Est, Centre et Mail

→ jeudi

VERSAILLES (sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte et les rentrer avant 9h le lendemain)

→ jeudi

→ samedi

Pour connaître son secteur de collecte : versaillesgrandparc.fr

LES INTERDITS



couches



mouchoirs
essuie-tout



objets en
plastique



vaisselle
jetable



textile



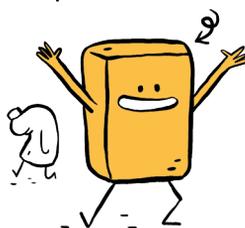
seringues
objets tranchants



DEEE²

PLUS
DE DURABLE,
C'EST MOINS
DE JETABLE!

Remplacer le gel douche
par un savon



Acheter en vrac



**Bailly, Bièvres, Bois d'Arcy, Buc, Châteaufort
Fontenay-le-Fleury, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas
Noisy-le-Roi, Rennemoulin, Rocquencourt¹
Saint-Cyr-l'École, Toussus-le-Noble, Viroflay**

→ Vidés, en vrac, sans sac plastique

Emballages plastiques



bouteilles, flacons, bidons

Emballages en métal



aérosols barquettes bidons conserves canettes

Tous les papiers (non broyés, non déchirés)



enveloppes magazines livres feuilles

Tous les emballages en carton



briques boîtes rouleaux boîtes d'œufs boîtes à pizza



Gros cartons (non mouillés) : à découper en morceaux ou à apporter en déchèterie

→ Jours de collecte (sortir les bacs la veille au soir sauf mention spéciale)

BAILLY

→ jeudi

BIÈVRES

→ mercredi

BOIS D'ARCY

→ mercredi

BUC

→ mercredi

CHÂTEAUFORT

→ jeudi

FONTENAY-LE-FLEURY

Nord
Sud

→ vendredi

→ mardi

JOUY-EN-JOSAS

rue et impasse du Pont Colbert

→ jeudi

→ collecte avec Versailles (p.4-5)

LES LOGES-EN-JOSAS

→ jeudi

NOISY-LE-ROI (sortir les bacs avant 14h)

→ jeudi

RENNEMOULIN (sortir les bacs avant 14h)

→ jeudi

ROCQUENCOURT¹

→ mardi

SAINT-CYR-L'ÉCOLE (sortir les bacs avant 15h)

→ mercredi

TOUSSUS-LE-NOBLE

→ jeudi

VIROFLAY (sortir les bacs avant 18h)

→ mercredi

Pour connaître son secteur de collecte : versaillesgrandparc.fr

LES INTERDITS



mouchoirs
essuie-tout



sacs et films
plastiques



objets en
plastique



vaisselle
jetable



textile



DEEE²



pots de
yaourt



barquettes
plastiques



couches



barquettes
polystyrène



seringues
objets tranchants

ORDURES MÉNAGÈRES

**Bougival, La Celle Saint-Cloud, Le Chesnay¹
Vélizy-Villacoublay, Versailles**

→ En sacs bien fermés, par exemple :



couches



mégots



litière



lingettes



vaisselle
jetable



sacs
aspirateur



mouchoirs
essuie-tout



objets en
plastique

LES INTERDITS



verre



déchets
toxiques



seringues
objets
tranchants



DEEE²

→ **Jours de collecte** (sortir les bacs la veille au soir sauf mention spéciale)

BOUGIVAL

Nord
Sud

→ lundi, vendredi
→ mardi, samedi

LA CELLE SAINT-CLOUD

Bourg, Beauregard, Jonchère
Centre, Chataigneraie, Feuillaume, Petit Beauregard
Gressets

→ lundi, vendredi
→ mardi, samedi
→ mardi, vendredi

LE CHESNAY¹

Zone violette (sortir les bacs entre 18h et 19h)
Zone rose (sortir les bacs entre 18h et 19h)
Zone orange (sortir les bacs entre 18h et 19h)
Zone bleue (sortir les bacs avant 7h)

→ lundi, mardi, vendredi, samedi
→ mardi, samedi
→ lundi, vendredi
→ lundi, jeudi, samedi

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

 sortir les bacs la veille après 18h

Le Clos, Vélizy-Bas, Ouest, Pointe Ouest et Mozart
94 pavillons, Village, Louvois, Est, Centre et Mail

→ lundi, vendredi
→ mardi, samedi

VERSAILLES (sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte
et les rentrer avant 9h le lendemain)

→ lundi, mercredi, vendredi

Bailly, Bièvres, Bois d'Arcy, Buc, Châteaufort Fontenay-le-Fleury, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas Noisy-le-Roi, Rennemoulin, Rocquencourt¹ Saint-Cyr-l'École, Toussus-le-Noble, Viroflay

→ En sacs bien fermés, par exemple :



vaisselle
jetable



sacs et films
plastiques



barquettes
plastiques



pots de
yaourt



mouchoirs
essuie-tout



sacs
aspirateur



barquettes
polystyrène



objets en
plastique



papier et film
alimentaire



couches



litière



lingettes



mégots

LES INTERDITS



verre



déchets
toxiques



seringues
objets
tranchants



DEEE²

→ Jours de collecte (sortir les bacs la veille au soir sauf mention spéciale)

BAILLY

Pavillons → mardi, vendredi
Collectif → lundi, mercredi, vendredi

BIÈVRES

→ lundi, vendredi

BOIS D'ARCY

Orange → lundi, vendredi
Bleu → mardi, samedi

BUC

→ mardi, vendredi

CHÂTEAUFORT

→ mardi

FONTENAY-LE-FLEURY

Nord → mardi, samedi
Sud → lundi, vendredi

JOUY-EN-JOSAS → mardi, vendredi
rue et impasse du Pont
Colbert → collecte avec Versailles
(p.8)

LES LOGES-EN-JOSAS

Toutes rues → mardi, samedi
Rue Charles de Gaulle → mardi, vendredi

NOISY-LE-ROI

(sortir les bacs avant 14h) → lundi, vendredi

RENNEMOULIN

(sortir les bacs avant 14h) → lundi

ROCQUENCOURT¹

→ lundi, mercredi, vendredi

SAINT-CYR-L'ÉCOLE (sortir les bacs avant 15h)

Nord → mardi, vendredi
Sud → lundi, jeudi

TOUSSUS-LE-NOBLE

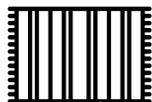
→ mardi, samedi

VIROFLAY (sortir les bacs avant 18h)

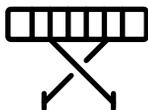
Rive Droite → lundi, jeudi
Rive Gauche → mardi, vendredi

ENCOMBRANTS

→ A déposer la veille au soir du jour de collecte devant son domicile, sans gêne pour le passage (2m³ maximum par habitation) ou en déchèterie.



tapis, moquette



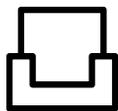
ferraille



jouets
non électriques



literie *



fauteuils *

* Mobilier :

Pour les recycler ou permettre leur réemploi :
Déchèteries (p.20), magasins volontaires, don à
des associations de l'économie sociale et solidaire

LES INTERDITS



pots de fleurs
jardinières



gravats



palettes



pièces
automobiles



peintures
solvants



DEEE²

² déchets d'équipement électrique et électronique

NE RENDEZ PAS VOS DÉCHETS SAUVAGES !



Les dépôts sauvages d'ordures dénaturent notre cadre de vie,
polluent l'environnement et engendrent des dépenses publiques.

→ Jours de collecte (à sortir la veille au soir)

BAILLY

Nord → 4^e mercredi
Sud → 2^e mercredi

BIÈVRES

→ 2^e jeudi

BOIS D'ARCY

→ 1^e jeudi

BOUGIVAL

→ dernier jeudi

BUC

→ 1^e mercredi

CHÂTEAUFORT

→ dernier vendredi

FONTENAY-LE-FLEURY

→ 4^e jeudi

JOUY-EN-JOSAS

→ dernier mercredi

LA CELLE SAINT-CLOUD

Beauregard → 1^e vendredi
Centre, Chataigneraie, Petit Beauregard → 2^e vendredi
Bourg, Gressets, Feuillaume → 3^e vendredi
Jonchère → 4^e vendredi

LE CHESNAY

Collectifs → 2^e et 4^e mercredi
Pavillons → sur rendez-vous (01 39 56 77 99)
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

LES LOGES-EN-JOSAS

Rue Charles de Gaulle → dernier vendredi
→ dernier mercredi

NOISY-LE-ROI

Est → 4^e mercredi
Secteur Golf Saint-Nom-la-Bretèche (pavillons, Domaine la Tuilerie, Domaine Bignon), Grands ensembles (Résidence Les Princes, L'Orée de Marly, Les Prés de Renneuil) → 2^e mercredi
Ouest → 3^e mercredi

RENNEMOULIN

→ 4^e mercredi

ROCQUENCOURT

→ 3^e vendredi

SAINT-CYR-L'ÉCOLE

Nord → 2^e jeudi
Sud → 2^e vendredi

TOUSSUS-LE-NOBLE

→ dernier vendredi

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

Collectifs → 2^e et 4^e mercredi
Pavillons → 3^e jeudi

VERSAILLES

Notre Dame, Ermitage → lundi
Clagny, Jussieu → vendredi
Porchefontaine, Montreuil → jeudi
Saint-Louis, Satory → mardi

VIROFLAY

Rive Droite → 1^e jeudi
Rive Gauche → 1^e mercredi

VÉGÉTAUX

→ Sans sac plastique



pelouse



feuilles mortes



fleurs coupées



sapins



petites branches en fagots ficelés
(max. 10cm de diamètre / 1m50 de long)

Dépôt limité à 2 bacs + 3 sacs kraft (en jardinerie) ou 3 fagots. Au delà, pensez-à la déchèterie !

LES INTERDITS



cagettes
objets en bois



terre
cailloux



pots de fleurs
jardinières



épluchures
fruits, légumes



sacs
biodégradables

LE COMPOSTAGE POUR TOUS

Le compostage est un processus naturel de dégradation des déchets organiques du jardin et de la cuisine. Il permet de réduire de 30 % le volume de ses déchets tout en obtenant un fertilisant « fait maison » gratuit et de qualité pour son jardin.

En appartement ou en maison, des solutions gratuites sont proposées pour composter !

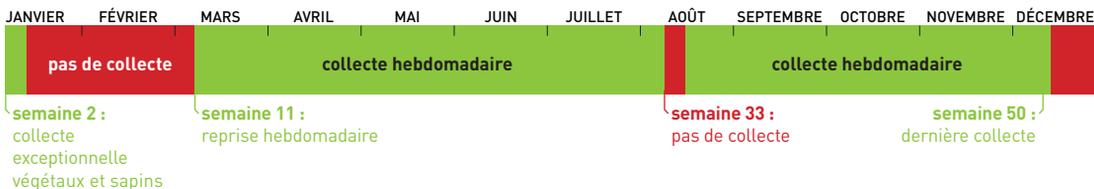
Trois solutions gratuites s'offrent à vous pour composter vos bio-déchets :

- **Pour les habitants possédant un jardin :** Versailles Grand Parc propose des formations et fournit un composteur (participation à une réunion obligatoire).
- **Pour les habitants en résidence collective, deux possibilités existent :**
 - L'Agglo peut mettre en place d'une aire de compostage, sous réserves d'une surface suffisante dédiée et d'un minimum de copropriétaires intéressés
 - Versailles Grand Parc fournit un lombricomposteur. Une pratique qui permet de composter les bio-déchets en toute autonomie, en intérieur ou sur un balcon.

Informations/Inscriptions : [versaillesgrandparc.fr/rubrique environnement](https://www.versaillesgrandparc.fr/rubrique-environnement)

→ Rythme de collecte

Le ramassage est hebdomadaire au printemps, en été et à l'automne.
Il est suspendu en hiver.



→ Jours de collecte (sortir les bacs la veille au soir sauf mention spéciale)

BAILLY Pavillons	→ lundi
BIÈVRES	→ mardi
BOIS D'ARCY Collectifs Pavillons	→ jeudi → lundi
BOUGIVAL	→ lundi
BUC	→ lundi
CHÂTEAUFORT	→ lundi
FONTENAY-LE-FLEURY	→ lundi
JOUY-EN-JOSAS Rue et impasse du Pont Colbert	→ lundi → mardi
LA CELLE SAINT-CLOUD Jonchère, Feuillaume Bourg, Gressets, Chataigneraie, Petit Beauregard, Beauregard pavillons, Centre	→ mardi → lundi
LE CHESNAY (sortir les sacs le matin avant 7h)	→ lundi
LES LOGES-EN-JOSAS	→ lundi
NOISY-LE-ROI (sortir les bacs avant 14h)	→ mardi
RENNEMOULIN (sortir les bacs avant 14h)	→ mardi
ROCQUENCOURT	→ lundi
SAINT-CYR-L'ÉCOLE (sortir les bacs avant 15h) Nord Sud	→ lundi → mardi
TOUSSUS-LE-NOBLE	→ lundi
VÉLIZY-VILLACOUBLAY Pavillons (sortir les bacs la veille après 18h)	→ lundi
VERSAILLES (sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte et les rentrer avant 9h le lendemain)	→ mardi
VIROFLAY Rive Droite Rive Gauche	→ mardi → lundi

→ Vidés, en vrac et sans sac

Il est inutile de laver le verre avant de le jeter



bouteilles



pots



flacons

LES INTERDITS



vaisselle
faïence



objets en
terre cuite



ampoules
néons



verres



porcelaine



miroirs
fenêtres



À DÉPOSER EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE entre 8h et 21h

Localisation des points sur : versaillesgrandparc.fr (carte interactive)



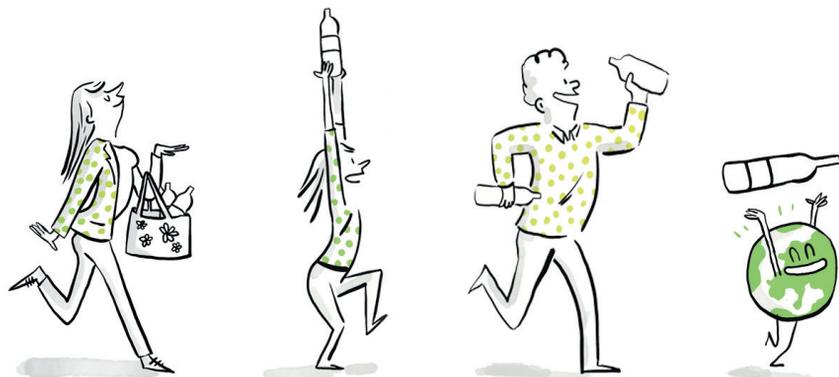
COLLECTE EN BAC

Vélizy-Villacoublay (sortir les bacs la veille après 18h)

- Le Clos, Vélizy-Bas, Ouest, Pointe Ouest et Mozart → 1^e et 3^e jeudi

- 94 pavillons, Village, Louvois, Est, Centre et Mail → 2^e et 4^e jeudi

(sauf ZAC Louvois : collecte en points d'apport volontaire)



→ Propres et secs en sacs fermés (moins de 50L)



vêtements
même abimés



chaussures
liées par paire



Linge de maison
(draps, rideaux...)



jouets
en tissu



petite maroquinerie
(ceinture, sac à main...)



Linge de
toilette



EN BORNE VÊTEMENTS OU ASSOCIATIONS

Lieux de dépôts sur : versaillesgrandparc.fr

Vous ne pouvez pas vous déplacer ?

Le Relais propose une collecte à domicile (minimum 5 sacs de 50L)

Contact : 01 39 74 85 85

LES INTERDITS : vêtements mouillés et souillés, chiffons sales et humides, produits non textiles, matelas et sommiers, moquettes, toiles cirées...

MOBILIER



tables



literie



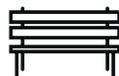
fauteuils



chaises



rangements



jardin



couettes



oreillers



coussins



sacs de couchage



surmatelas



EN DÉCHÈTERIE DE BUC OU BOIS D'ARCY (PAGE 20)

Offrez une seconde vie à votre mobilier

Tous les meubles usagés peuvent être recyclés !

Depuis 2013, Eco-mobilier prend en charge la collecte, le tri, le recyclage et la valorisation des meubles et matelas usagés. A ces produits, se sont ajoutés, en 2018, les couettes et oreillers. Ces missions sont financées par une éco-participation dont s'acquitte chaque consommateur lorsqu'il achète un des produits neufs

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

- Tout appareil fonctionnant à pile, batterie ou électricité
Ces déchets comportent des substances nocives et ne doivent pas être déposés sur la voie publique.



écrans
téléviseurs,
ordinateurs



gros électroménager
réfrigérateurs, climatiseurs,
lave-linge, cuisinière,
micro-ondes, chauffages



petits appareils
audio, vidéo, téléphones,
jouets, aspirateurs

- **Rapportez-les en déchèterie (page 20) ou aux permanences.**
Pensez également au don auprès d'associations de l'économie sociale et solidaire pour permettre leur réemploi.

→ Permanences

Accès à tous les particuliers habitant Versailles Grand Parc sur présentation d'un justificatif de domicile

NOISY-LE-ROI

Centre technique municipal, 2 avenue de l'Europe
(accepte aussi les gravats)

→ 3^e samedi | 9H/13H

VERSAILLES

Chemin de Fausses Reposes (croisement avec rue Charles Gounod)

→ 3^e samedi | 9H/12H30 (sauf en août)

Parking de Sceaux - avenue de Sceaux
(stationnement 1h gratuite)

→ 2^e et 4^e samedi | 9H/12H30

VIROFLAY Parking avenue de la Pépinière

→ 1^{er} samedi | 9H/12H30

Ces permanences ne sont pas assurées les jours fériés.



LE 1 POUR 1, PENSEZ-Y !

Pour tout achat d'un nouvel équipement, le revendeur est tenu de reprendre votre ancien matériel.

DÉCHETS TOXIQUES

Ces déchets sont nocifs et ne doivent pas être déposés sur la voie publique.



radiographies



peintures solvants



cartouches d'encre



piles batteries



extincteurs



produits dangereux



huiles de vidange



ampoules, néons



CD, DVD cassettes

→ Rapportez-les en déchèterie (page 20) ou aux permanences.

Ils seront en partie traités par l'écoorganisme agréé 



LES INTERDITS

Les déchets de soins piquants ou coupants et les médicaments font l'objet d'une collecte en pharmacie (page 18)

→ Permanences

Accès à tous les particuliers habitant Versailles Grand Parc sur présentation d'un justificatif de domicile

LA CELLE SAINT-CLOUD Place du Jumelage → 1^{er} samedi | 9H/13H (sauf en août)

NOISY-LE-ROI (accepte aussi les gravats)

Centre technique municipal, 2 avenue de l'Europe → 3^e samedi | 9H/13H

VERSAILLES

Rue Pierre Lescot (centre commercial Richard Mique) → 1^{er} samedi | 9H/12H30 (sauf en août)

Angle de la rue Artois et de la rue du Refuge → 1^{er} samedi de janv, mars, mai, juil, sept et nov | 14H/17H30

Square Jean Houdon → 2^e samedi | 9H/12H30 (sauf en août)

9 rue Vauban → 2^e samedi de janv, mars, mai, juil, sept et nov | 14H/17H30

Marché place Saint-Louis → 3^e samedi | 9H/12H30 (sauf en août)

Marché Notre-Dame, Carré à la Marée → 3^e samedi | 14H/17H30 (sauf en août)

86 rue Yves le Coz (maison de quartier Porchefontaine) → 4^e samedi | 9H/12H30 (sauf en août)

Parking de Sceaux (stationnement 1h gratuite) → 4^e samedi | 9H/12H30

VIROFLAY

Parking avenue de la Pépinière → 1^{er} samedi | 9H/12H30

Rue Robert Cahen (entre la bibliothèque et l'Écu de France) → 1^{er} samedi | 8H30/12H30

Ces permanences ne sont pas assurées les jours fériés.

DÉCHETS DE SANTÉ



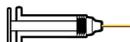
→ Les déchets de santé présentent un risque pour la sécurité sanitaire et la protection de l'environnement. C'est la raison pour laquelle **il ne faut pas les jeter dans le bac d'ordures ménagères ou de déchets recyclables.**

DÉCHETS DE SOINS PIQUANTS, COUPANTS OU TRANCHANTS

Plus d'informations : www.dastri.fr



Lancette et auto-piqueur à barillet



Seringue type IMIJECT



Aiguille seule



Micro perfuseur



Set de transfert, adaptateur flacon, aiguille de transfert, mix2 vial



Cathéter tout en un type MIO



Stylo aiguille sertie ou rétractable



Seringue avec aiguille solidaire



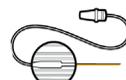
Aiguille à stylo



Autopiqueur



Applicateur



Cathéter



Ces déchets sont à déposer en pharmacie exclusivement en boîte homologuée sans compresse ni pansement.

Liste des pharmacies participantes sur : www.versaillesgrandparc.fr



MÉDICAMENTS NON UTILISÉS, PÉRIMÉS OU NON (hors produits vétérinaire)

Informations : www.cyclamed.org ou application mobile « Mon armoire à pharmacie »



Sans emballage carton et notice papier

Toutes les pharmacies sont tenues de récupérer les médicaments (ne concerne pas les produits de parapharmacie, les compléments alimentaires, les dispositifs médicaux..)



COLLECTE LES JOURS FÉRIÉS

→ Les collectes sont maintenues pendant les vacances scolaires et les jours fériés **sauf le 1^{er} mai** ou un rattrapage est organisé pour les déchets recyclables, ordures ménagères et encombrants.

BAILLY ordures ménagères → jeudi 30 avril 2020

BIÈVRES ordures ménagères → jeudi 30 avril 2020

BOIS D'ARCY orange → ordures ménagères → jeudi 30 avril 2020

BOUGIVAL nord → ordures ménagères → jeudi 30 avril 2020

BUC ordures ménagères → samedi 2 mai 2020

FONTENAY-LE-FLEURY

nord → déchets recyclables → jeudi 30 avril 2020

sud → ordures ménagères → samedi 2 mai 2020

JOUY-EN-JOSAS ordures ménagères → samedi 2 mai 2020

LA CELLE SAINT-CLOUD

Bourg, Jonchère et Beauregard → ordures ménagères → jeudi 30 avril 2020

Gressets → ordures ménagères → samedi 2 mai 2020

Beauregard → encombrants → samedi 2 mai 2020

LE CHESNAY

zone orange et violette → ordures ménagères → jeudi 30 avril 2020

zone bleue → déchets recyclables → samedi 2 mai 2020

LES LOGES-EN-JOSAS

Rue Charles de Gaulle → ordures ménagères → samedi 2 mai 2020

NOISY-LE-ROI ordures ménagères → jeudi 30 avril 2020

ROCQUENCOURT ordures ménagères → samedi 2 mai 2020

SAINT-CYR-L'ÉCOLE nord → ordures ménagères → samedi 2 mai 2020

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

Le Clos, Vélizy-Bas, Ouest, Pointe Ouest, Mozart → ordures ménagères → jeudi 30 avril 2020

VERSAILLES

ordures ménagères → samedi 2 mai 2020

Clagny, Jussieu → encombrants → samedi 2 mai 2020

VIROFLAY Rive Gauche → ordures ménagères → samedi 2 mai 2020

Connectez-vous sur www.versaillesgrandparc.fr pour connaître les jours de fermeture exceptionnelle des permanences et déchèteries.

DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES DE BOIS D'ARCY ET BUC

→ CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès est gratuit à tous les habitants de Versailles Grand Parc sur présentation d'une carte d'accès (payant pour les professionnels).

Pour obtenir sa carte, faire une demande :

- par internet sur versaillesgrandparc.fr,
- par courrier à l'adresse de Versailles Grand Parc
- auprès de l'agent d'accueil lors de votre première visite.



Toute demande devra être accompagnée :

- du **formulaire** soigneusement rempli (téléchargeable sur le site internet de l'Agglo)
- d'une copie d'une **pièce d'identité**
- d'une copie d'un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois

Les cartes d'accès sont envoyées par courrier dans un délai maximum d'un mois.

Maximum 20 passages par an par foyer sans limitation de volume.

Toute récupération de déchets est interdite.

Des vérifications peuvent avoir lieu. Pensez à vous munir de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile lors de votre passage en déchèterie.

→ JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

DÉCHÈTERIE DE BOIS D'ARCY accessible à tous les habitants Fermée les jours fériés	
DU MARDI AU VENDREDI	9h-13h / 14h-18h
SAMEDI	9h-18h
DIMANCHE	9h-13h

Nouveau ! à partir de janvier 2020 DÉCHÈTERIE DE BUC accessible à tous les habitants Fermée les jours fériés	
LUNDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI	9h-13h / 14h-18h
SAMEDI	9h-18h
DIMANCHE	9h-13h

→ ADRESSE

DÉCHÈTERIE DE BOIS D'ARCY

Rue Abel Gance
ZAC de la Croix Bonnet
Bois d'Arcy

DÉCHÈTERIE DE BUC *

83 rue Clément Ader
ZI le Pré Clos
Buc

* Financée par :



→ DÉCHETS ACCEPTÉS (liste non exhaustive)



DÉCHETS VÉGÉTAUX

branches, herbe, feuilles, fleurs



GRAVATS, DÉCHETS INERTES

terre, pierres, tuiles, briques, béton non armé, carrelage



BOIS

palettes, souches d'arbres, parquet



MOBILIER

chaises, canapés, cuisine, literie, mobilier de jardin, contre-plaqué



TEXTILE

vêtements, chaussures (reliées par paire), linge, jouets en tissu



DÉCHETS CHIMIQUES

peintures, colles, vernis, acides, engrais, produits phytosanitaires



HUILES

huile de vidange, alimentaire, filtres à huile



ÉCRANS

téléviseurs, ordinateurs



PETITS APPAREILS

hi-fi, rasoirs, perceuses, mixeurs, téléphones, cafetières, jouets



PNEUMATIQUES

de véhicules légers, sans jantes



BOUCHONS EN PLASTIQUE DE BOUTEILLES ALIMENTAIRES

Faites une bonne action, ramenez-les à la déchèterie !



RÉUTILISATION ET RÉEMPLOI

hi-fi, électroménager, livres, mobilier, jouets, outillage



MÉTAUX

feraille, objets métalliques, vélos



CARTONS

vides, pliés et non souillés sans polystyrène ni film plastique



TOUT VENANT

tuyaux, polystyrène, bâches plastique, moquette, miroirs



CAPSULES DE CAFÉ

Capsules en aluminium uniquement



DÉCHETS RECYCLABLES, VERRE

cf. consignes de tri pages 4 et 8 (uniquement à Bois d'Arcy)



CONTENANT DES MÉTAUX LOURDS

piles, cartouches d'encre, batteries



SANTÉ

radiographies



GROS ÉLECTROMÉNAGER

réfrigérateurs, congélateurs, lave-linge, ballons d'eau chaude



NÉONS - AMPOULES

lampes fluocompactes, tubes fluorescents



BOUTEILLES DE GAZ

propane, butane, extincteurs, oxygène

NOUVEAU



MATÉRIEL MÉDICAL uniquement à Bois d'Arcy

fauteuils releveurs, scooters électriques, tables d'alité, loupes

→ DÉCHETS INTERDITS :

Les ordures ménagères, les déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI), les médicaments, l'amiante, les déchets radioactifs, les carcasses de voitures...

ÉCOPOINT DE BIÈVRES

→ accessible uniquement aux habitants de Bièvres et Jouy-en-Josas

27 route de Jouy - Bièvres (face à la salle des fêtes des Hommeries)

> Du vendredi au dimanche de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

(jusqu'à 18h d'avril à septembre inclus) - Fermé le 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre

Accès gratuit aux particuliers sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Dépôt limité à 2m³/semaine

DÉCHETS ACCEPTÉS (liste non exhaustive)



DÉCHÈTERIE DU CHESNAY-ROCQUENCOURT

→ accessible uniquement aux habitants du Chesnay-Rocquencourt, Bougival, La Celle Saint-Cloud et Versailles

14, route de Saint Germain (RD186), Le Chesnay-Rocquencourt

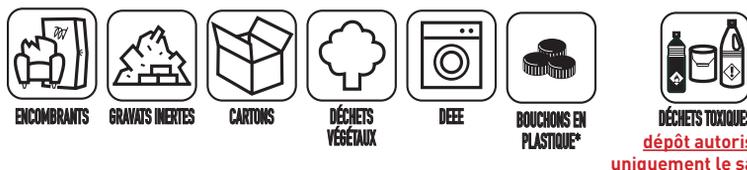
> Du lundi au vendredi de 9h30 à 13h30

le samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Fermée les jours fériés

Accès gratuit aux particuliers sur présentation de la carte de Versailles Grand Parc (cf. page 20). 20 passages maximum par an par foyer sans limitation de volume.

DÉCHETS ACCEPTÉS (liste non exhaustive)



DÉCHÈTERIE DE CARRIÈRES-SUR-SEINE

→ accessible uniquement aux habitants de Bougival et La Celle Saint-Cloud

1 rue de l'Union - Carrières-sur-Seine

> Du lundi au vendredi de 10h à 17h (jusqu'à 19h d'avril à septembre inclus)
le samedi et dimanche de 9h à 17h (jusqu'à 19h d'avril à septembre inclus)

Les horaires du week-end s'appliquent les jours fériés - Fermée le 1^{er} janv., 1^{er} mai et 25 déc.

Accès gratuit aux particuliers sur présentation d'une carte d'accès spécifique : demande en ligne sur sitru.fr ou en direct au 2 rue de l'Union, 78420 Carrières-sur-Seine avec une pièce d'identité, un justificatif de domicile de moins de 6 mois et le dernier avis d'imposition de taxe d'habitation (du lundi au vendredi, 9h-12h / 14h-17h30).

Dépôt limité à 15 passages/an ou 3 tonnes

DÉCHETS ACCEPTÉS (liste non exhaustive)



MINI-DÉCHÈTERIE DE VÉLIZY-VILLACOUBLAY

→ accessible uniquement aux habitants de Vélizy-Villacoublay

23 avenue Robert Wagner - Vélizy-Villacoublay

> Lundi de 8h à 12h - Mercredi de 13h30 à 17h - Samedi de 9h à 12h

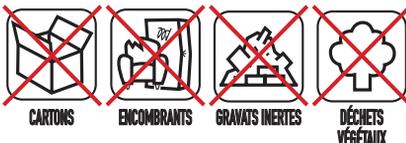
Fermée les jours fériés

Accès gratuit aux particuliers sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

DÉCHETS ACCEPTÉS (liste non exhaustive)



DÉCHETS REFUSÉS



VERSAILLES GRAND PARC À VOTRE ÉCOUTE !

Retrouvez toutes les informations en un clic sur le site Internet ou par téléphone
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

- Se procurer ou changer de bac
- Signaler une anomalie de collecte
- Consignes de tri
- Jours et horaires de collecte
- Télécharger un formulaire
- S'inscrire à une réunion compostage
- Trouver le point d'apport volontaire le plus proche sur la carte interactive
- S'abonner à la newsletter

VersaillesGrandParc.fr

01 39 66 30 00



En cas de doute, consultez le guide du tri des déchets en ligne sur :
www.consignesdetri.fr



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

6 avenue de Paris - CS10922
78009 Versailles Cedex
environnement@agglovgp.fr